

Sur l'origine des réformes économiques en Algérie et en Europe de l'Est. Une étude comparative

Résumé

Les conditions d'apparition des réformes économiques en Europe de l'Est et en Algérie sont différentes. Ces réformes ne sont pas perçues et vécues de la même façon selon que l'on se place dans un pays ou dans un autre. La Pologne et la Hongrie, par exemple, qui ont une longue expérience en la matière s'accrochent facilement à leur application même si elles sont socialement coûteuses. Par contre l'actuelle Russie et l'Algérie trouvent beaucoup de difficultés et de résistances dans la mise en œuvre de ces réformes et dans leur passage à l'économie de marché. Nous considérons que les causes de ces difficultés et de ces résistances dans ces deux pays résident fondamentalement dans : le caractère accéléré de l'application de ces réformes, le manque d'expérience dans ce domaine, l'absence de discussions et de débats au préalable et surtout l'absence d'un consensus social sur la question.

Dr SEBTI Fouzi

Institut des sciences économiques
Université Mentouri
Constantine, Algérie

ملخص

تختلف الظروف التي ظهرت فيها الإصلاحات الاقتصادية في أوروبا الشرقية و في الجزائر و لكل بلد استراتيجيات خاصة للتعامل مع هذه الإصلاحات فالمجر و بولندا مثلا، البلدان اللذان لهما تجربة طويلة في هذا الميدان، تتفعلان مع هذه الإصلاحات بشكل أحسن من البلدان الأخرى رغم انعكاساتها الاجتماعية السلبية. و بالعكس، نجد أن الجزائر و روسيا تعرفان صعوبات كبيرة في تطبيق هذه الإصلاحات و التوجه نحو اقتصاد السوق. إن أسباب هذه الصعوبات، في اعتقادنا، تعود أساسا إلى: التسرع في تطبيق هذه الإصلاحات، نقص التجربة في هذا الميدان، عدم تطبيق تجربة قبلية لهذه الإصلاحات داخل المجتمع، و خاصة غياب إجماع حول هذه المسألة.

Les réformes économiques en Algérie sont économiques en Algérie sont devenues le leitmotiv de tous les discours de politique économique des autorités publiques; mais également l'une des préoccupations majeures des intellectuels et des universitaires. Nous voudrions, à notre tour, apporter notre modeste contribution à l'enrichissement du débat sur la question. Dans cette étude, nous nous proposons de porter un regard rétrospectif sur les réformes économiques. Il ne s'agit donc pas de faire le bilan de ces réformes ; mais plutôt de revenir à l'origine de leur mise en place en Algérie et d'en expliquer les raisons. Ceci nous replace inévitablement dans le contexte des années quatre-vingt, avec comme référence pour notre étude, quelques expériences des pays de l'Est en la matière, et ce, avant la chute " du mur de Berlin ", c'est-à-dire avant 1989.

Dans cet article, nous ne prétendons pas traiter tous les aspects de la question. Nous essayerons,

pour l'instant, seulement de répondre à la question fondamentale: pourquoi des réformes économiques en Algérie ?

Pour ce faire, nous ferons une étude comparative entre les réformes algériennes et celles de certains pays d'Europe orientale. Ceci nous mène à d'autres interrogations qui limiteront notre problématique.

- Les réformes économiques de l'Algérie sont-elles de même nature que celles des autres pays qui ont connu la planification centralisée, en l'occurrence les pays d'Europe de l'Est ?

- Ces réformes ont-elles fait l'objet de discussions et de débats qui ont abouti à un consensus sur la question puis à une revendication sociale de celles-ci, comme ça a été le cas dans certains pays d'Europe de l'Est ?

- Ne sont-elles pas, enfin, l'expression d'une certaine volonté de changement du système économique et social ?

Pour répondre à ces questions, il nous faut dans un premier temps retracer le cheminement des réformes économiques dans certains pays qui ont connu la planification centralisée. Puis, dans un deuxième temps, revenir au cas de l'Algérie pour voir dans quelles conditions ces réformes ont été mises en œuvre.

I - Les expériences de réformes économiques dans les pays d'Europe de l'Est avant 1989.

Pour élucider la question, nous estimons qu'il est nécessaire de passer en revue quelques expériences en matière de réformes économiques avant la chute du bloc de l'Est. Trois cas ont retenu notre attention : la Hongrie, la Pologne et l'ex U.R.S.S.

1 - La réforme du mécanisme économique en Hongrie

Cette réforme a été mise en application à partir du premier janvier 1968. Elle s'est caractérisée par la naissance d'un nouveau système de planification et de gestion. Avec ce nouveau système, la relation mutuelle entre la planification centrale et la planification dans les entreprises, ainsi que l'utilisation des méthodes mathématiques dans la planification sont devenues possibles. De plus, les réformes ont permis de définir la place des entreprises publiques dans l'économie (prise de décision, distribution des primes...).

Avec l'introduction du nouveau mécanisme économique, l'organisation de l'économie hongroise a été profondément bouleversée. Les principes majeurs du nouveau mécanisme sont portés dans la résolution du Parti du 07 mai 1966 (1) et qui se résumant comme suit :

le développement d'un rôle actif du marché exige que le système bureaucratique de l'allocation centralisée du matériel et des produits cède la place à des relations commerciales. De plus, les consommateurs doivent être libres de choisir entre les biens nationaux et les biens importés ; les vendeurs également doivent choisir leur marché (interne ou externe). Le profit est appelé à devenir la mesure du succès de l'entreprise et la source des primes, des salaires et des fonds pour de nouveaux investissements. Il était question également de libéraliser les prix, d'améliorer la performance du commerce extérieur et ce, en rapprochant le marché domestique du marché extérieur (réduction de la protection excessive de la production nationale, réduction de l'écart

entre les prix internes et externes... (d'introduire des prix concurrentiels dans le secteur industriel dont l'objectif était d'aligner les prix de production internes sur ceux du marché mondial. De plus, Les entreprises qui continuaient à enregistrer des pertes devaient disparaître; soit par fusion avec d'autres, soit par faillite. Et comme l'usage de la rentabilité était devenu le critère du succès, le centre ne devait plus intervenir dans les opérations des entreprises qui, donc, bénéficiaient d'une plus grande liberté dans leurs décisions d'investissements.

La grande concentration industrielle réduisait la concurrence en Hongrie. Pour permettre cette concurrence, des entreprises plus petites ont été créées par le morcellement des grandes ; et ce fut la découverte du "small is beautiful", en Hongrie.

A ce propos, J. Kornai (2) écrit :

"...pour les petites entreprises, même si elles appartiennent à l'Etat, les choses sont probablement plus simples : leur naissance aussi bien que leur mort risquaient plus souvent d'être naturelle contrairement aux grandes entreprises d'Etat dont la faillite peut impliquer que plusieurs milliers de travailleurs quittent leur lieu de travail". Depuis 1981, les petites et moyennes entreprises peuvent créer des filiales indépendamment des instructions du centre (c'est le cas des pièces de rechange, des services...).

Les réformes hongroises ont été à la base des réformes des autres pays de l'Est. En effet, ces derniers se sont toujours intéressés à l'expérience hongroise.

Les réformes économiques en Pologne. -1

Les conditions dans lesquelles les réformes sont apparues en Pologne sont différentes de celles des autres pays étudiés. En effet, les réformes polonaises ont été au centre des discussions, à chaque fois qu'un conflit socio-politique fait surface dans ce pays, que ce soit en 1956, en 1970 ou encore en 1980. Les réformes économiques ont été donc une réaction à ces conflits. Leur nécessité a été justifiée par les défauts de fonctionnement de l'économie : manque de rationalité de gestion, manque de rentabilité économique des entreprises, direction centralisée de la planification... Il est à noter, cependant, qu'aussi bien en 1956 qu'en 1970, la mise en application de ces réformes a été écartée soit par manque de volonté, soit par manque de compétence à les réaliser (3). Depuis 1980, de nouvelles réformes économiques ont été engagées, et ont été poursuivies par d'autres encore, s'inscrivant dans le cadre de la "deuxième étape de la réforme économique" et dont le projet a été lancé en octobre 1987. Pour ce qui est des réformes de 1980, nous avons recensé les principaux éléments où il s'agit de:

-Changer la conception de la planification centrale.

-Faire des mesures du centre, des mesures uniquement stratégiques en matière d'investissement dans la mesure où la possibilité de la prise de décision, dans ce domaine, par les entreprises était limitée avant les réformes.

-Décentraliser et démocratiser la vie économique.

-Mettre en application trois principes : l'autonomie, l'autogestion et l'autofinancement des entreprises.

-D'utiliser, par le centre, des paramètres économiques et des méthodes mathématiques dans ses prises de mesures.

-D'utiliser un nouveau système de stimulation et de motivation pour accroître la rentabilité économique.

Avec la deuxième étape de la réforme économique, les éléments évoqués précédemment ont été confirmés, consolidés et même augmentés par d'autres. En effet, trois axes d'action servent de base à cette deuxième étape de réforme (4) ; et qui sont :

- la croissance de l'offre comme moyen de réaliser l'équilibre de l'économie ;
- l'utilisation des paramètres économiques (5), la réforme de la structure des prix et des revenus, la consolidation de la monnaie afin de réaliser l'équilibre de l'économie.
- pour ce faire, l'amélioration des systèmes de rémunération du travail et le développement du système bancaire sont nécessaires
- la réforme du système de gestion de l'économie.

Nous remarquons, au passage, que les réformes économiques polonaises sont très proches de celles de la Hongrie qui ont inspiré également celles de l'ex U.R.S.S. de 1988.

3 - Les réformes économiques dans l'ex U.R.S.S.

Des tentatives de réformes concernant l'organisation de l'entreprise, sont apparues à partir de 1965. Ces réformes visaient à mettre en place un critère de gestion représenté par le taux de profit qui doit influencer sur le taux de rentabilité. Toutefois, ces tentatives avaient échoué ; surtout après le retour du centralisme en 1979. Il a fallu attendre l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchov pour que les réformes économiques reviennent à l'ordre du jour dans ce pays. Ce dirigeant s'est, en effet, prononcé pour une " réforme radicale des mécanismes économiques ", et pour " la restructuration de tout le système de gestion de l'économie "(6).

La conception de la réforme économique présentée au Plenum du Parti de juin 1987 renferme " ... l'application du calcul économique dans les entreprises, la restructuration de la gestion centrale de l'économie, un changement fondamental de la planification, la réforme du système de la formation des prix, le mécanisme des finances et des crédits, la restructuration des liens économiques avec l'extérieur, la création de nouvelles structures organisationnelles de gestion, le développement des bases démocratiques de gestion ainsi que l'introduction à une large échelle d'éléments d'autonomie... " (7). Il faut ajouter que le secteur privé est appelé à coexister avec le secteur public ; tout en reconnaissant que la conciliation des intérêts de l'individu avec le socialisme est le problème le plus important. M. Gorbatchov fait remarquer que le développement des coopératives et des activités économiques individuelles sont nécessaires pour combler le manque de beaucoup de produits.

Nous remarquons donc que les réformes économiques dans les pays socialistes étudiés tournent autour de trois grands axes :

- la réforme du système de planification et de gestion par la décentralisation et la démocratisation de la planification sur la base de l'autonomie et de l'indépendance de celle-ci ; en réservant au centre uniquement les tâches stratégiques. Il s'agit là, également, de l'introduction des mécanismes du marché ; d'où la nécessité de la combinaison : plan-marché.
- la restructuration des entreprises par le morcellement de celles-ci en plus petites, avec l'accord de l'autonomie à ces dernières tout en y appliquant des paramètres économiques.

enfin, dans certains de ces pays la pénurie des biens et des services a fait penser à développer le secteur privé, et à rendre légales et officielles certaines activités économiques qui étaient auparavant considérées comme illicites.

Il faut noter, au passage, que les réformes contenues dans la "Perestroïka" de Gorbatchov véhiculent des changements radicaux dans les orientations économiques de l'ex-Union Soviétique qui constituait le centre de décision de tout le bloc de l'Est et garantissait sa cohésion politique, économique et idéologique dans le système communiste. Avec ces réformes, M. Gorbatchov ouvre une brèche dans ce système qui a conduit à l'effondrement de celui-ci et à la chute du "mur de Berlin" en 1989. Ce qui est à souligner, cependant, c'est que les réformes économiques de ce pays n'ont pas fait l'objet de discussions et de débats ; elles ont été plutôt très rapides et le processus de leur mise en œuvre a été très accéléré contrairement aux autres pays de l'Est étudiés, en l'occurrence la Hongrie et la Pologne.

L'Algérie n'est pas restée en marge de tous ces changements. Elle, aussi, s'est mise à l'heure des réformes économiques en optant pour de nouvelles orientations pour son économie et ce, à partir du début des années quatre-vingt.

II- Les nouvelles orientations de l'économie algérienne à partir de 1980 ou le début des réformes économiques en Algérie.

Il faut de prime abord signaler que les réformes économiques algériennes sont apparues dans des conditions spécifiques. Nous pouvons déceler les nouvelles orientations de l'économie algérienne à partir de 1980 dans la synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-1978 (8).

Ce bilan fait, en effet, la critique de cette période qui couvre le plan triennal, et les deux plans quadriennaux ; autrement dit, une période de planification centralisée basée sur une stratégie de développement non capitaliste. Ce document qui évoque l'aggravation de la dépendance alimentaire, technologique et financière, la bureaucratisation de la vie économique, la centralisation accrue du système de planification ; mais aussi et surtout, le manque de rentabilité des entreprises publiques ; un manque dû à leur gigantisme, d'où l'urgence d'y remédier. Ce bilan qui a été à la base de la politique économique de l'époque est porteur, donc, d'éléments de changements et d'un certain éloignement de la stratégie de développement indépendant des années soixante-dix. Il annonce, en fait, le début des réformes économiques de l'Algérie.

En effet, les années quatre-vingt ont été les années des bouleversements économiques et sociaux de l'Algérie. Cette décennie a vu plusieurs changements organisationnels et politico-juridiques dans le domaine économique et ce, sur fond de difficultés économiques majeures. C'est, en effet, pendant cette décennie que les réformes économiques algériennes ont été lancées (9). Nous pouvons les repérer à travers la restructuration organique des entreprises publiques, l'encouragement du secteur privé, la libéralisation du commerce extérieur et le passage obligatoire sous la tutelle du F.M.I. ; étant donné le poids de la dette étrangère.

La restructuration organique des entreprises publiques-1

L'Algérie a procédé à la restructuration de ses entreprises par le morcellement de celles-ci au début des années quatre-vingt, pour passer ensuite à leur autonomisation.

De plus, elle a envisagé de passer à la démocratisation de son système de planification et de gestion. Tous ces éléments de réformes ne sont pas étrangers aux pays de l'Est. Force est de constater, cependant, que le processus de mise en œuvre de ces réformes a été relativement rapide pour le cas de l'Algérie contrairement aux autres pays (10). Ce

caractère accéléré peut être justifié par :

- la reprise systématique des réorientations économiques survenues dans les pays socialistes ; étant donné les options socialistes de l'Algérie d'alors. Donc, le temps qu'auraient pris la recherche, l'étude et les discussions sur les réformes a été épargné ; mais au détriment d'une meilleure assimilation de celles-ci par la société algérienne ;
- l'empressement à la mise en œuvre de ces réformes ; sans attendre leur maturité et leur revendication par la société. En effet, Le manque de discussions, de débats, et de la vulgarisation de celles-ci a été à l'origine de l'absence d'un consensus sur la question ;
- la crise du " paternalisme " de l'Etat qui, devant les difficultés économiques et sociales grandissantes, trouve dans l'autonomisation sous toutes ses formes, à la libéralisation de l'économie et à la privatisation, une solution à sa crise (11) ;
- la pression des intérêts particuliers et privés (12) qui a engendré un effet accélérateur sur les mesures politico-juridiques ; allant dans le sens des réformes.

2 - La levée du " caractère discriminatoire " entre le secteur public et le secteur privé.

Le secteur privé national, même s'il a toujours existé, est resté à l'ombre d'un secteur public puissant. La puissance de ce dernier est exprimée par le gigantisme de ses entreprises ; mais aussi et surtout par la facilité dont il procure son financement. Pendant ce temps, le secteur privé qui aspire à un développement toujours plus grand, trouve beaucoup de difficultés à accéder aux prêts bancaires puisque la loi 82-11 lui limite les concours bancaires à 30% de l'investissement agréé. Mais la loi 88-25 du 12 juillet 1988 vient pour supprimer ce plafond et stipule également la dissolution de l'Office du Suivi et du Contrôle de l'Investissements Privé (O.S.C.I.P.) qui devait contrôler la conformité avec les objectifs de la planification. Cependant, la levée du " caractère discriminatoire " entre le secteur public et le secteur privé commence à se concrétiser à partir de 1990 ; puisque les industriels et les artisans sont libres d'effectuer des importations sans paiement et sans formalité préalable de commerce extérieur. Enfin, en avril 1991, la levée devient totale à partir du moment où l'investissement privé devient complètement libre puisqu'à cette date tout entrepreneur peut mettre en œuvre tout projet d'investissement sans restrictions(13).

3 - La levée du monopole d'état sur le commerce extérieur

Après avoir exercé son monopole sur le commerce extérieur, l'état se met à lever graduellement ce monopole. En effet, à partir de 1988 le système des autorisations globales d'importation (A.G.I.) est supprimé pour être remplacé par les budgets-devises annuels, puis pluriannuels et ce, conformément au dispositif législatif de juillet 1988 qui s'inspire de la loi polonaise de 1982 relative aux concessions en matière d'import-export ; ce qui devait accentuer la compétition entre les entreprises publiques dans leurs transactions commerciales avec l'extérieur. Toujours en matière de commerce extérieur, l'installation des firmes étrangères ou nationales (concessionnaires ou grossistes) est autorisée par la loi 90-16, par la circulaire 63 du 20 août 1990 et par le règlement 90-04

de la Banque d'Algérie ; ce qui n'est pas loin du cas de la Pologne où les concessions sont conférées à des intermédiaires en 1988. Enfin, le monopole d'Etat sur le commerce extérieur est levé par le décret 91-37 qui supprime les licences d'importer et d'exporter et stipule que le commerce extérieur est libre (14).

4 - Le poids de la dette extérieure et le passage de l'économie algérienne sous la tutelle du F.M.I.

A partir de 1980, l'Algérie, voyant ses comptes extérieurs excédentaires se met à anticiper dans le remboursement de sa dette et ce, jusqu'en 1985. Mais l'année 1986 ; année de l'effondrement du prix du pétrole et du cours du dollar ; et par voie de conséquence de la chute des recettes des hydrocarbures qui constituent environ 95% des recettes totales d'exportations, a été l'année de l'étranglement de l'économie algérienne. Face à cette situation, et pour éviter la cessation de paiement, l'Algérie a fait appel à des crédits à court terme, autrement dit : à des conditions défavorables et devient donc un emprunteur net ; ce qui a entraîné une augmentation du service de la dette qui a atteint 76,8% des recettes d'exportations en 1988 ; comme le montre le tableau 1, ci-dessous.

Tab. 1 - Le service de la dette en % des exportations

1980	1983	1985	1986	1987	1988	1990	1991	1992	1993
27	33,8	35,8	56,7	53,8	76,8	59,4	70,4	76,6	82,2

Source : - H. Benissad, Algérie : Restructurations et réformes économiques (1979-1993), O.P.U, 1994, p.217.

- World bank, world debt tables, 1996

En plus d'un service de la dette très élevé, les avoirs extérieurs de l'Algérie ont diminué de façon très sensible entre 1980 et 1990 (cf. tab.2, ci-dessous).

Tab. 2 - Avoirs extérieurs bruts (en millions de dollars)

1980	1985	1988	1989	1990
3778	2819	918	860	730

Source : H. Benissad, Restructurations... op. cit. p. 218

Ces difficultés financières que l'Algérie a fini par reconnaître devant l'opinion publique ont été à l'origine de la chute de certains tabous, comme le souligne le professeur H. Benissad (15).

Il n'est plus interdit, en effet, de parler de renégociation de la dette, de son reprofilage et même de son rééchelonnement ; et encore moins de la dévaluation de la monnaie nationale (cf. tab. 3).

Tab. 3 - Cours officiel du dollar U.S (en dinars, moyenne annuelle)

1980	1985	1987	1989	1990	Juin 91	Sept. 91
3,853	5,028	4,84	7,45	10	18,5	22,5

Source : H. Benissad, Restructurations... op. cit. p. 214

Tous ces chiffres viennent pour dévoiler et confirmer les difficultés économiques de

l'Algérie qui devient de plus en plus dépendante de l'extérieur pour le financement de son économie. Mais pour avoir accès à ce financement extérieur, il faut qu'elle passe des accords avec le Fonds Monétaire International (F.M.I.) ; en d'autres termes, il faut qu'elle fasse des concessions sur son indépendance et sa souveraineté en matière de politique économique car elle passe sous la tutelle du F.M.I. qui, à son tour, pose ses conditions telles que la mise en place du programme d'ajustement structurel dont les coûts sociaux risquent d'être insupportables : inflation et dégradation du pouvoir d'achat de la population, compressions massives des travailleurs, privatisation à outrance... Le tableau ci-dessous en est très explicite. Il en résume l'impact selon la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.) (16) qui émet des réserves à l'endroit des mesures de l'ajustement structurel dont certains effets sont déjà ressentis par la société algérienne ; confirmant ainsi les appréhensions de la C.E.A. vis-à-vis de ces mesures.

Mesures d'ajustement	Impact selon la C.E.A.
1- Réduction budgétaire, notamment des subventions aux services et aux denrées de base.	1- Déflation dans le secteur public et détérioration des conditions de vie de la population et du potentiel du développement futur.
2- Promotion des exportations traditionnelles (grâce à des prix plus profitables).	2- Négligence de l'autonomie alimentaire et éventuelle dégradation des termes de l'échange par le biais d'une offre plus abondante et d'une baisse des prix à l'exportation.
3- Contrôle du crédit.	3- Réduction de la production et de l'offre. Sous-utilisation des machines et des hommes.
4- Dépréciation du change.	4- Inflation et réduction de la taille du marché. Evolution régressive de la répartition du revenu national.
5- Taux d'intérêt réel élevé et positif.	5- Inflation et renforcement des activités spéculatives.
6- Libéralisation du commerce extérieur.	6- Ruine de l'industrie naissante voire de l'agriculture et remise en cause du système de priorités nationales.
7- Privatisation à outrance.	7- Gêne la croissance, crée du chômage et détériore les conditions de vie.

Conclusion

A la fin de cette étude et en guise de conclusion, nous pouvons dire qu'en ce qui concerne les pays d'Europe de l'Est, il y a deux types de réformes économiques ; celles qui ont précédé l'effondrement du bloc de l'Est, et celles qui sont survenues après la chute du " mur de Berlin ". Les premières consistent à réformer l'économie pour la rendre plus performante tout en restant dans le système socialiste. Les deuxièmes, par contre, consistent à réformer l'économie mais en sortant du socialisme ; c'est-à-dire en changeant de système économique et social et ce, par l'ouverture des anciennes économies planifiées à l'économie mondiale et par leur intégration dans celle-ci. Il faut noter que pour les cas de la Hongrie et de la Pologne, deux pays qui ont beaucoup d'expérience en matière de réformes économiques, le passage à l'économie de marché se fait en douceur et sans heurts notables ; même si ces pays connaissent des difficultés économiques. Leur production, par exemple, a chuté en 1990-1991 et 1992 (17). En

Pologne, les entreprises du secteur public que l'on surnomme "les dinosaures de l'industrie socialiste", en majorité ne sont pas encore privatisées à cause de leurs arriérés fiscaux et de la procédure de leur mise en faillite... (18). Ce passage en douceur à l'économie de marché est dû au fait, pensons-nous, que les réformes dans ces pays ont été largement débattues et discutées et ont fait l'objet d'un large consensus avant et après 1989. Elles ont, donc, été bien assimilées par la société que l'église a largement moralisée et préparée (surtout en Pologne) à ce tournant radical ; un tournant plutôt revendiqué dans ces pays. Contrairement à ces derniers, l'ex Union Soviétique qui s'est engagée dans la réforme de son économie, connaît beaucoup de difficultés économiques et trouve des résistances au passage à l'économie de marché. Ces difficultés peuvent être expliquées par le manque d'expérience de ce pays en matière de réformes économiques et par l'absence d'un consensus social sur la question.

Quant à l'Algérie, nous pouvons dire que ses réformes économiques ont été plutôt trop rapides. Elles n'ont pas été suffisamment discutées et débattues par la société algérienne ; et par conséquent, elles n'ont pas été comprises par cette dernière qui n'a pas été préparée à cette nouvelle situation qu'elle n'a pas revendiquée. Les réformes économiques algériennes ont manqué de maturité pour être bien appliquées. Elles sont beaucoup plus une série de mesures et d'éléments d'expériences vécues dans certains pays de l'Est qu'une volonté issue d'un consensus social sur la nécessité de réformer l'économie en vue d'une meilleure performance.

De plus, les réformes économiques algériennes traduisent une certaine volonté de changement de système économique et social ; véhiculée par les nouvelles orientations de l'économie algérienne à partir de 1980 qui s'expriment à travers la restructuration des entreprises, l'encouragement du secteur privé, la libéralisation du commerce extérieur ; et qui trouvent leur prolongement dans l'application du programme d'ajustement structurel (P.A.S.) dont les coûts sociaux risquent d'être insupportables. N'avons-nous pas là quelques éléments parmi les principaux facteurs qui ont conduit à la fracture sociale et qui empêchent le passage en douceur à l'économie de marché ?

Notes et références bibliographiques

- 1- Bela Balassa, The hungarian economic reform, 1968-1981, p.6
- 2- J. Kornai, La voie hongroise, Analyses et expérimentations économiques, Calmann-Lévy, 1986, p. 40.
- 3- Gospodarka w procesie reformowania, pod redakcja J. Pajestki, P.W.E., Warszawa, 1986, p. 19.
- 4- Voir le "Projet du programme de réalisation de la deuxième étape de la réforme économique", Varsovie, octobre, 1987.
- 5- C'est l'une des propositions du projet présenté par un groupe d'économistes de l'Académie d'Economie de Wroclaw, in "Reforma gospodarcza, propozycje, tendencje, kierunki i dyskusje", P.W.E., Warszawa, 1981, p.196.
- 6- M. Gorbaczow, "Przebudowa i nowe myslenie", P.I.W., Warszawa, 1988, p. 105.
- 7- Id. p.124
- 8- Cf. La Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-78, M.P.A.T., mai, 80.
- 9- Il a déjà été question de réforme en Algérie avec l'application de l'autogestion dans les entreprises industrielles et les fermes agricoles ; restées vacantes après le départ des colons.

- 10-** Contrairement à ce qu'écrit J. Kornai ; à savoir que " la réforme est un long processus historique qui parfois s'accélère, parfois ralentit et parfois même régresse ", op. cit. p. 25.
- 11-** A ce sujet, D. Liabès a fait une étude détaillée. In " Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-82 ", C.R.E.A.D., Alger, 1984, p. 265.
- 12-** " L'autonomisation " est la voie qui peut être la plus neuve et la plus intéressante pour répondre aux difficultés de l'Etat-providence... ". Cf. P. Rosavallon, La crise de l'Etat-providence, Ed. du Seuil, 1981, p. 112.
- H. Benissad, Algérie : Restructurations et réformes économiques (1979-1993), **13-** O.P.U., 1974, p. 109.
- 14-** Id. p. 51.
- 15-** Ibid. p.100.
- H. Benissad, L'Ajustement Structurel, objectifs et expériences, Alim Ed., 1993, p. **16-** 94
- Cf. Perspectives de l'économie mondiale, Etudes économiques et financières, **17-** F.M.I., octobre, 1992, p. 5.
- Cf. L'article de J. Kuliz et A. lipowski, " Le secteur financier et la restructuration **18-** industrielle en Europe de l'Est, quel rôle et quel modèle ? ", in Economic papers, Warsaw school of economics, N. 9, Warszawa, 1997, p. 15.